

France Vision Paper

26/03/2015

This is the R&Dialogue French national dialogue council vision paper. It documents a vision of the energy transition towards a low carbon society, resulting from a social dialogue research-action involving 47 council members organized in these thematic groups: i. wind power: social acceptance and difficulties; ii. oil and dependence; iii. energy transition and European construction; iv. territorial organization of the energy transition. The council work started in July 2014, and this document was agreed on as the final version of the common visions after the February 2015 plenary meeting held in CIRED, Nogent sur Marne.

Edited by: Miriame Cherbib, Minh Ha-Duong, Marie Gastine, Vong Chan Quang, Laurent Dumergues, Benoît de Guillebon

English summary

This is the vision paper of the [R&Dialogue](#) French national dialogue council.

Between July 2014 and February 2015 the French [R&Dialogue](#) team has been organizing groups of dialogue on different subjects linked to the energy transition: i. wind power: social acceptance and difficulties; ii. oil and dependence; iii. energy transition and European construction; iv. territorial organization of the energy transition. Each group has produced at least one common vision of the energy transition. The method used for these groups is based on the training provided by U. Roma during the [R&Dialogue](#) meetings, and was first tested in a pilot sharing group on “Energy transition and eco-citizenship” held internally with CIRED colleagues, Results of that pilot group are not reported here. The French national dialogue ended with a final and plenary meeting of the French national council. This event was the opportunity for a larger group of actors to comment the visions present in the discussion paper. This document is the final manuscript of the French national dialogue council Common Visions on the Energy Transition report.

The French national council defined a low carbon society as:

- a society with a reduced oil consumption especially in the transport sector and with better energy efficiency in housing;
- a society where decisions are taken at a more local level with real power given to the regions, to local communities and to citizen especially in energy planning and implementing renewable energy projects;
- a more united European society with a strong energy and climate change strategy;
- a society where the scientists are more connected to the industry and communicate more and better with the public;
- a society with more stable energy policies allowing industry to make long term investments.

According to the French national council, technology and innovation alone are not enough to make the energy transition happen. Through social dialogue, the members co-create common visions of a low carbon society. The energy transition is viewed as an opportunity to change European society and institutions towards more participatory and democratic processes of decision making.

1. Transition énergétique et gouvernance territoriale

1.1. Le territoire, un maillon fort de la transition énergétique

Le territoire n'est pas une zone cloisonnée, administrative ou géographique. Il s'agit d'un bassin d'usage, de vie, de ressources et de compétences... marqué par une culture, une histoire et qui peut se définir à plusieurs échelles. L'une d'entre elle peut se caractériser par le besoin minimum exprimé actuel ou à venir, mis en perspective avec les ressources disponibles ou les externalités supportées.

Le territoire évolue en symbiose avec le territoire voisin. La solidarité inter territoire est de mise afin de partager la valeur et de ne pas appauvrir une zone au profit de l'autre. Un territoire qui développe la production d'énergies renouvelables favorisées par ses ressources (bois, géothermie, bio méthane...) s'associe avec le territoire voisin, moins doté en ressources, mais qui a investi dans les solutions de stockage énergétique.

Dans la mesure où les besoins du futur ne seront pas ceux d'aujourd'hui, le territoire doit pouvoir évoluer, s'adapter et ne pas être contraint par un cahier des charges qui exclut les acteurs de demain. Pour cela, les technologies mises en place doivent posséder intrinsèquement des qualités de "renouvelabilité" ou de reconversion forte.

De même, chaque territoire est particulier (habitudes, consommations, ressources, besoins, modèle énergétique...). Il n'y a pas de modèle unique mais « des » transitions énergétiques à adapter spécifiquement.

1.2. « Des » transitions énergétiques portées par le citoyen avec l'aide du politique

Le changement de comportement est lié, en premier lieu, à l'humain et pas à la technologie. L'homme politique territorial a une échéance courte par rapport au temps de la transition énergétique. Pour ces raisons les entités politiques dirigeantes donnent les moyens au citoyen d'être un véritable acteur afin que celui-ci s'approprie « les » transitions énergétiques et les fasse perdurer au-delà des mandats. Dans cette optique les approches ont été modifiées.

La communication suscite le questionnement et abouti à un changement de comportement volontaire du citoyen. Elle n'est pas moralisatrice mais engageante et empathique : « la transition énergétique est simple à mettre en œuvre, elle est source d'économie, elle a un impact sur l'emploi, elle est rentable à long terme ... ». La notion d'« efficacité » qui fait appel à une consommation responsable, potentiellement aidé par la technologie, est préférée à celle de « sobriété » plus moralisatrice.

Les méthodes d'animation sont développées auprès de panel de citoyens et permettent une co-construction entre experts, non spécialistes et politiques. Les informations sont simplifiées, plus accessibles et plus adaptées au grand public. Elles mettent en avant les économies, les initiatives « gagnantes », les témoignages, les comparaisons, les gains....

Elles permettent à tout un chacun de se sentir concerné en clarifiant le positionnement de chaque acteur, en expliquant de façon pédagogique la transition énergétique, en vulgarisant les notions essentielles liées à l'énergie, aux consommations, aux factures...

Une démocratie locale et participative a permis aux citoyens de s'approprier les enjeux : monnaie locale, « votations » obligatoires, choix citoyen de l'affectation des impôts, etc.

Le « choc de simplification » est effectif. Il permet de limiter les barrières quotidiennes qui se dressent sur le chemin de l'innovation, de l'économie circulaire, mais aussi les délais administratifs qui freinent le dynamisme global (il ne faut plus 12 à 18 mois d'attente pour avoir l'autorisation sur un projet de méthanisation).

Les moyens techniques et financiers proposés sont cohérents avec la volonté affichée de transition énergétique. Les aides à la micro-cogénération sous 2 MW se sont développées en France (inexistantes en 2015 au contraire à la Suisse, l'Allemagne, le Royaume-Unis, l'Italie...). Autre exemple, l'attribution des aides de l'ANAH pour des rénovations de logement est simplifiée (en 2015 à cause de la complexité du système, ces aides ne trouvaient pas preneur) ...

Les instances nationales / européennes favorisent l'innovation énergétique dans la production industrielle et structurent la politique industrielle énergétique stratégique avec cohérence. La politique conduite a mené à une désindustrialisation des secteurs historiques tout en réussissant la transition de l'emploi (croissance verte, transition énergétique comme vecteur de réindustrialisation, ...). Des avancées technologiques comme l'imprimante 3D ont permis de produire localement tout en augmentant la part des métiers de « service ».

Les territoires ont bénéficié de la décentralisation et ont gagné en autonomie à la manière des Landers allemands. Les décisions politiques s'appuient sur de nouveaux outils : introduction d'un critère de RSE dans les appels d'offre, mise en place de bases de données publiques de bench marking (problème-solutions-critères-retours d'expériences...), etc.

En termes d'éducation, les objectifs restent la formation continue aux nouveaux métiers et la sensibilisation aux questions énergétiques dans le cursus obligatoire.

1.3. Une transition énergétique expérimentée à l'échelle du territoire

Entre 2034 et 2050, le territoire a évolué : +10% d'habitants (hypothèse démographique européenne). On est arrivé à -40% d'émission de CO₂, 40% d'utilisation d'énergies renouvelables et -40% de consommation énergétique. Le territoire est le lieu d'application et d'expérimentation de la transition énergétique dans plusieurs domaines :

- Les mécanismes et modèles financiers : sont rentrés dans les mœurs, le tiers financeur pour la rénovation énergétique qui permet à une société tiers de prendre en main l'investissement et de se rémunérer sur les économies d'énergie sans conséquence sur l'utilisateur du bien... le crowdfunding... les coopératives... La démocratie est plus participative : l'utilisation de 20% des impôts et du budget de la ville est décidée par les habitants organisés en collectifs citoyens et comités de quartiers. 50% des échanges se font en monnaie locale, ce qui soutient les circuits courts.

- L'organisation en coopératives de production locale. Une régie unique eau-énergie-

assainissement (investissement citoyen) gère la production et l'utilisation des énergies selon leur prix de revient (méthaniseur, bois, photovoltaïque, géothermie,...). Elle permet de faire des économies d'échelle et de mettre en place des projets d'économie circulaire (les déchets de l'assainissement sont utilisés pour de la fabrication énergétique).

D'autres types de fonctionnements citoyens sont en place qui vont de collectifs de quartiers jusqu'aux associations qui s'occupent de maintenir une vision de long terme et de conseiller les instances politiques.

- La décentralisation de la production énergétique qui est devenue principalement d'origine renouvelable. La méthanisation en agriculture s'est développée grâce à des efforts de co construction, à des études type « Bilan Carbone® » qui permettent de choisir avec une vision de type « cycle de vie » la capacité optimale des installations ainsi que les lieux d'implantation (pour limiter les consommations énergétiques liées au transport des déchets, pour se rapprocher au mieux des centres de consommation...).

Les agriculteurs sont devenus des producteurs d'énergie et l'espace (terres agricoles) est monétarisé en fonction de ses « potentiel » et « valeur » agronomique, énergétique, éco systémique.

- Technologique : les innovations énergétiques sont généralisées comme les smart grid (avec protection de la vie privée), le stockage par méthanation, la domotique, ... On consomme de façon plus efficace.

- Le bâtiment : 40% des bâtiments ont été rénovés (financement par société d'investissement rémunéré sur le capital d'économie d'énergie ...). Chaque foyer est producteur et fournisseur d'énergie. L'autonomie énergétique est réelle dans les quartiers : habitat dense, isolation, bâtiment intelligent,...

- Le transport : il a constitué un axe d'amélioration stratégique et privilégié. En rendant concret la notion de transition énergétique (la hausse du prix du carburant est visible), il a permis de sensibiliser et d'impliquer le citoyen sur les efforts à réaliser.

Les déplacements ont été pensés en fonction du territoire et de sa situation. Sont favorisés les circuits courts d'approvisionnement, la densification urbaine, le centre ville piéton, les aires de covoiturage, les PDE, les transports modaux doux (vélo, bus hybrides biogaz/électrique avec possibilité de mettre des vélos dedans).

Globalement la quantité de déplacement a diminué par le développement du télétravail et co-working, la rénovation des quartiers pour promouvoir la mixité habitat/commerce/travail, les habitats collectifs...

Aidés par la technologie, de nouveaux « carburants » sont utilisés : électricité, biogaz, hydrogène, fuel à base d'algues, etc.

- Les déchets, gérés dans une logique d'économie circulaire, ont apporté leur contribution à la transition énergétique : moins nombreux (éco conception, prévention, taxe au producteur, recyclage évitant de nouvelle extraction de matières premières...), ils sont mieux valorisés (unités de micro méthanisation, nouvelles filières de valorisation, etc...).

Cette transition énergétique a fait apparaître de nouvelles problématiques comme par exemple le développement d'une certaine autarcie du territoire avec l'instauration des circuits courts.

Ces problématiques ont été limité par des dialogues inter territoires instaurés en amont

des projets et des investissements. Ces dialogues ont permis par exemple d'assurer une répartition de la création de valeur en fonction des spécificités de chacun des territoires, de maintenir le libre échange, de joindre les circuits mis en place, etc.



2. Pétrole et dépendance

2.1. Le pétrole : réserves et consommation

Quelle quantité de pétrole nous reste-t-il? Après des décennies d'énergie peu onéreuse, abondante et "commerciale", les prédictions affirment depuis plus de 30 ans que nous serons bientôt à court. Les progrès technologiques permettent l'exploration et l'exploitation de plus en plus de gisements auparavant considérés comme impossibles ou trop difficiles à exploiter. Toutefois, aujourd'hui, nous consommons chaque jour plus de pétrole que nous n'en découvrons. Et notre société dans son ensemble est dépendante du pétrole : dépendance des automobilistes à la pompe des pays consommateur vis-à-vis du pays producteur, du pays producteur vis-à-vis des compagnies exploitantes.

Le maintien de la production mondiale est soutenu fortement par le pétrole et le gaz de schiste. Les pays européens producteurs ont une production qui a fortement diminué (Norvège, Royaume-Uni). La ressource va s'amenuiser mais seulement progressivement, avec une production à un coût toujours plus élevé, et avec des risques environnementaux toujours croissants. Veut-on vraiment aller jusqu'à brûler la dernière goutte de pétrole et continuer à émettre toujours plus de CO₂ et utiliser des processus toujours plus polluants ? Ne vaut-il pas mieux s'en défaire à terme pour diminuer notre dépendance ?

En France, selon le MEDDE, 30% de l'énergie consommée en 2012 provient du pétrole et 21% du gaz naturel. Le transport est responsable de 70% de la consommation française d'hydrocarbures pour la production d'énergie, suivi par le résidentiel (17%), puis l'industrie (8%) et l'agriculture (5%). Les transports routiers représentent (90%) de la consommation du secteur transport. La facture d'importation de gaz et de pétrole de la France s'élevait à 3% du PIB en 2012. La chute du prix du baril ces derniers mois aura un impact fort, mais encore difficile à mesurer, sur l'économie mondiale.

2.2. Envisager la transition énergétique et la mobilité future

Le développement de notre société actuelle, et le degré considérable de mobilité (élément indispensable à l'économie) atteint aujourd'hui, se sont faits historiquement au 20ème siècle sur la base de l'abondance d'énergies peu chères, en particulier le pétrole. L'épuisement progressif des réserves d'hydrocarbure remet donc en cause de nombreux aspects de notre société/vie : individualisme dans les besoins les pratiques de consommation et la recherche de solution, production de masse centralisée et transport de marchandise à grande échelle, l'automobile au centre de l'économie et du mode de vie. Parler de pétrole indépendamment des autres énergies et questions de société est donc très difficile. Des aspects divers comme les valeurs éthiques, l'influence des médias, les comportements individuels et les relations entre citoyen, politique et industriels jouent un rôle important.

Remettre en cause l'utilisation massive du pétrole, c'est donc remettre en cause l'organisation de notre société, en particulier ses valeurs (telles que la culture de consommation), l'importance du profit immédiat, la croissance comme moteur de notre

économie ; et c'est aussi, du fait de l'importance du pétrole dans les transports, redéfinir ce qu'est la mobilité : où habitera-t'on ? Où travaillera-t'on ? Quand travaillera-t'on ? Quelle part de mobilité liée au travail et de mobilité "privée" ? Sans redéfinition de tous ces éléments, le modèle actuel incitera toujours à exploiter jusqu'au bout des sources d'énergie peu chères sans souci des conséquences négatives possibles. Une vision de la mobilité des hommes et des marchandises doit donc être pensée avant de définir la place d'une technologie, d'un moyen de transport. D'une mobilité repensée découle également un urbanisme repensé.

2.3. En 2050

La vision de 2050 est donc celle d'une société qui a pu sortir du modèle de la croissance infinie et du profit individuel, pour se construire autour d'autres valeurs qui permettent de tenir compte des biens immatériels et des générations futures. La société de consommation sera remplacée par une société anticipant les conséquences de ses choix sur les générations futures et reposant sur la durabilité et la mise en commun. En particulier :

- La production industrielle sera maintenue sur le territoire mais orientée sur le recyclage et une économie circulaire des matériaux, la réutilisation et la production de produits durables (par opposition aux produits jetables ou à cycle de vie volontairement réduit), la biomasse et les biomatériaux. La consommation de produits agricoles favorisera les circuits courts et les produits locaux et de saison ;
- Des indicateurs d'émissions de CO₂/énergie pour la production et le transport de produits de consommation, ainsi qu'avec une traçabilité améliorée, seront disponibles sur les produits à l'achat pour permettre au consommateur de choisir en connaissance de cause. La vente en vrac (avec un minimum d'emballage) sera la norme ;
- L'individu sera conscient, grâce au compteur intelligent, aux informations quotidiennes reçues par les médias et par son éducation, de sa consommation en énergie bien que celle-ci soit immatérielle et que les gaspillages ne sont pas visibles. Il aura également une certaine compréhension des conséquences et impacts de sa consommation.
- Certains problèmes/challenges seront résolus par des regroupements de citoyens : consortium locaux de production d'énergie, groupement pour le partage de voitures, d'électroménager ou outils, et pour le logement. La majorité des logements seront isolés et efficaces énergétiquement ;
- La consommation d'hydrocarbures des transports et des logements aura fortement baissé et sera nulle pour la production d'électricité afin notamment de minimiser considérablement le réchauffement climatique lié aux émissions de CO₂. Les ENR et le stockage d'énergie auront pris le relais ;
- L'organisation de la vie et du territoire ne tournera plus nécessairement autour de la voiture (qui ne sera plus un marqueur de statut social). Dans les villes denses, il y aura une diminution globale du parc automobile, une véritable offre plurimodale de transports collectifs, et des limitations d'accès aux voitures dans les centres urbains. Le vélo ne sera plus vu comme un mode de transport "doux" ou "alternatif", mais une option de transport à part entière. L'organisation du travail et du territoire permettra de minimiser les déplacements pendulaires (télétravail, bureaux partagés...)

Cette vision présuppose une véritable appropriation par l'individu de la problématique du développement durable et du changement climatique. Les politiques et l'état doivent participer à activement à cette appropriation.. Un changement de référentiels de valeurs est également impératif. Si nous conservons celles de la société de consommation actuelle, l'individu ne verra dans le changement que le renoncement : renoncer à la liberté de se déplacer, à disposer de produits à prix modiques, à avoir une voiture symbole extérieur de richesse, etc. Ce basculement ne peut être suivi que s'il peut être perçu comme positif, et donc seulement si d'autres valeurs que le plaisir immédiat et l'individualisme prennent de l'importance. Cela passera par une éducation des nouvelles générations, ainsi que des campagnes de communications cohérentes et adaptées. Les succès de certaines campagnes de communication comme celles contre le tabac et celles pour la prise de conscience de la sécurité routière (conjuguées à des mesures économiques et réglementaires) montrent que l'on peut changer les habitudes et les comportements des individus si les messages envoyés sont cohérents et si les « perdants du changement » sont accompagnés par l'Etat. Aujourd'hui, l'individu est écartelé entre les messages incessants de préserver l'environnement et modérer ses consommations d'une part et de l'autre de continuer à se faire plaisir en consommant et achetant toujours plus.

2.4. Que faire aujourd'hui ?

2.4.1. Des canaux d'information à développer pour le consommateur

Nous avons tous les jours ou tous les mois la météo ou les chiffres du chômage. Pourquoi n'y a-t-il pas régulièrement des informations sur nos importations de pétrole, notre consommation, etc.? Cela a un impact sur la vie de chacun mais nous n'en sommes pas conscients. Il faut mettre cela en avant. L'individu n'agit pas seulement en fonction de son éthique. Ni même qu'en fonction des purs éléments économiques. Le contexte général diffus joue dans perception et de l'appréciation des phénomènes et doit donc être favorable à un changement de comportement. La culpabilisation de l'individu ne peut être le moteur de la transition mais plutôt une vraie prise de conscience des enjeux et des risques, ce qui est possible si le sujet est abordé régulièrement et concrètement dans le débat général.

2.4.2. Traçabilité des hydrocarbures

A une époque où l'on va vers plus de transparence et vers une consommation responsable, il est aujourd'hui impossible de le faire pour le pétrole. D'où provient le fioul pour chauffer notre maison ? Et l'essence de telle ou telle pompe ? La provenance importe pour des questions d'éthique d'environnement général et aussi d'émission de CO₂, et aiderait ainsi le citoyen désireux d'« acheter responsable » et de pouvoir orienter ses achats vers les productions plus respectueuses de l'environnement et des hommes. La production de gaz et de pétrole peut être très polluante et les conditions de travail des personnes employées peuvent varier énormément d'un pays à l'autre. De plus, en fonction de l'origine (et du gisement en particulier), la production d'hydrocarbure propre à la consommation impliquera des processus plus ou moins lourds, et aussi des émissions de CO₂ liées à la production différentes.

2.4.3. Visibilité des consommations

D'autre part, au niveau individuel, l'installation d'outils qui permettent de visualiser au jour le jour ses consommations (comme par exemple un compteur sur les radiateurs en Allemagne, ou les compteurs électriques intelligents) doit se généraliser et être utilisable/compréhensible par tous. On pourrait à terme imaginer la création d'un compteur d'émission (/pollution) personnel qui s'incrémenterait pour chaque produit acheté, chaque trajet effectué... :

- il permettrait des choix informés entre différents produits similaires ;
- il permettrait un impôt sur les émissions engendrées ou la définition de quotas industriels et personnels).

Cependant, des travaux de l'ANIA et l'AFNOR n'ont pas pu aboutir à établir un indicateur "qualité CO2" pour les produits commerciaux, pour de nombreuses raisons techniques et commerciales. Différents points (périmètre émissif CO2 alloué au produit, mode de calcul, etc.) n'ont pas pu amener de consensus. Un effort de recherche doit sans doute être mené pour proposer des solutions et identifier les acteurs capables de produire de tels indicateurs.

D'autre part la création d'un compteur individuel pose des questions éthiques fortes. L'acquisition et le stockage de données de consommation quotidiennes (eau, électricité) offre de nombreuses opportunités pour améliorer la gestion mais peuvent aussi permettre l'intrusion dans la vie privée individuelle , pouvant évoluer vers un flicage de l'individu et des employés.

En outre se pose le problème du piratage des données à des fins criminelles et le cout énergétique du stockage des données sur serveurs.

2.4.4. Transport dans les grandes villes

Des mesures de circulations alternées doivent être introduites, de manière progressive et adaptée mais ferme, et à terme ne doivent pas être seulement appliquées aux situations de crises rares. Pour diminuer le parc automobile français, il faut développer encore plus les solutions partagées (co-propriété de voiture, covoiturage, etc.), et l'utilisation de moyens de transport alternatifs (vélos, téléphériques...). Les voitures consommant moins/pas de pétrole doivent être généralisées, là où on ne peut les substituer par les transports en commun.

2.5. Questionnements

Les réflexions du groupe ont soulevé un certain nombre de questions ou de problèmes qui restent en suspens, dont notamment :

- Comment ne pas tomber dans un « fascisme vert » et imposer au nom du bien commun et du développement durable un contrôle jusque dans les foyers qui pourrait dériver en flicage ? Quelles sanctions pour ceux qui ne respectent pas les règles imposées ?
- Comment assurer que ceux qui pâtissent le plus des changements introduits ne soient pas toujours les mêmes (les populations les plus pauvres) ? Comment assurer que la transition soit une opération « gagnant-gagnant » ? Comment ne pas pénaliser les consommations "forcées" par un manque de ressources permettant de changer.

- Comment garantir que l'État, à supposer qu'il ait un rôle important à jouer dans la transition, puisse agir sur le long terme de manière crédible, avec des moyens, et à l'abri de toute sorte de pression, notamment politique et industrielle ? Quelles seront les influences des institutions, du pouvoir et du "contexte" en général ? Les changements de modes de comportements sont en effet largement conditionnés par les structures de pouvoirs, les intérêts, les technologies et enfin les options disponibles pour le consommateur (facilité, accessibilité...);

- Quelle confiance accorder à des prédictions climatologiques scientifiques difficiles à interpréter pour le non-famillier des outils scientifiques ? Il faudra de plus affronter un jour le tabou du contrôle de la population humaine : peut-on espérer arriver à l'échelle planétaire à vivre de manière durable si la population mondiale continue d'augmenter rapidement ?

- Pour les ressources non conventionnelles (tels que les gaz de schistes) : Faut-il ou non que l'Etat se charge de déterminer la réalité ou non de la ressource ?

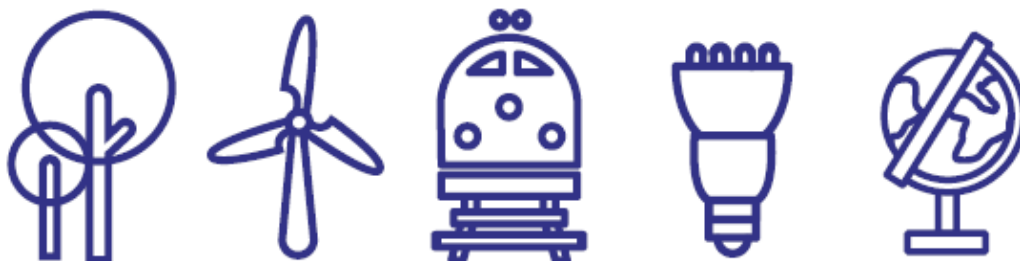
- Quel sera l'impact des bouleversements technologiques à venir sur les risques sur la santé humaine (plus d'impacts que le changement climatique pour les individus)?

- Quels seront les impacts géo-politiques de la vision?

- La transition énergétique est-elle administrable ? On peut considérer que des précédents en matière de transition énergétique ont eu lieu en France. Elles se sont faites spontanément sur la base des prix et de la disponibilité : au 19ème siècle, la transition majeure du bois, de l'animal vers le charbon entraînant la révolution industrielle, suivie au 20ème siècle par le passage au pétrole. Aujourd'hui, une transition administrée est-elle possible, même si on la voudrait ainsi (loi sur la transition énergétique) ? Est-il possible d'encadrer les prix, comme en 1945 (où le prix de l'électricité et des transports était pour tous), mais dans un cadre bien plus libéral qu'au sortir de la guerre Aujourd'hui à part les mesures coercitives, ou d'incitations fiscales, l'Etat a finalement peu d'outils pour gérer la transition.

- Pour réussir à entraîner des mutations radicales, faudrait-il rendre l'électricité gratuite pour la mobilité, ou en rester au « juste prix » ?

Les options envisagées ici pour l'avenir posent toutes des questions sociales, économiques larges qu'il n'a pas été possible d'investiguer dans les détails ici telles que la relation du transport avec le travail, l'urbanisme et la qualité de vie. Ces problématiques complexes ouvrent de nouvelles questions qu'il faudra considérer dans le futur.



3. Éolien : acceptabilité sociale et barrières au développement

3.1. Acceptabilité des projets éoliens

3.1.1. Acceptabilité ou co-construction ?

Le terme d'acceptabilité n'implique pas de dialogue mais une communication à sens unique. Or dans un contexte où les oppositions à tout type de projets sont devenues systématiques, un véritable effort de dialogue et de compréhension mutuelle est nécessaire.

On sort du schéma où les porteurs de projets/autorités publiques arrivent avec une proposition finalisée de projet qu'ils présentent aux citoyens/riverains lors de réunions dites de concertation mais sans véritable marge de manœuvre pour changer le projet et dialoguer, pour aller vers un processus de co-construction où les différentes parties prenantes (à définir en fonction du contexte) acceptent le fait que la proposition initiale du projet sera peut-être très différente de celle retenue ou ne verra peut-être pas le jour.

La co-construction est donc plus en phase avec une reprise en main des enjeux énergétiques par les collectivités territoriales, le dialogue et la participation et la responsabilisation des parties prenantes locales. Ces dernières sont par ailleurs à différencier selon leur proximité avec le projet. En effet les riverains directs du parc éolien auront des besoins et des réactions différents de ceux qui vivent sur le territoire. Enfin, la co-construction permet de résoudre la dualité des citoyens qui sont pour la transition énergétique à Paris et contre l'éolien en province.

Problème à résoudre dans ce cadre : comment intégrer la co-construction au système d'appel d'offre et de marchés publics ?

3.1.2. La planification territoriale des projets éoliens

La planification territoriale étendue aux communautés de communes permet une concertation plus en amont des projets. Les projets sont intégrés dans le territoire et répondent à un besoin local ou sont intégrés à un système régional ou national. La communauté de communes définit les meilleurs sites pour développer des projets éoliens en collaboration avec l'ADEME par exemple. Un système de sélection des porteurs de projet et d'accompagnement du développement des projets éoliens terrestres par appel d'offre piloté par les communautés de communes (en revoyant au préalable les procédures de sélection) avec l'aide d'organismes publics et sous le contrôle de l'État implique les parties prenantes

locales en particulier les citoyens. Ce dispositif permet de voir en amont les oppositions possibles et de choisir les meilleurs sites pour les projets. La Responsabilité sociale et environnementale (RSE) du projet devient un critère de choix des projets dans les appels d'offre. Ce critère est positif pour l'acceptation/co-construction et l'économie circulaire. L'implication des citoyens dans la planification quand l'intérêt individuel reste la principale motivation dans leurs prises de position est cependant une difficulté majeure qui peut être surmontée dans le temps par les mesures détaillées dans les points suivants.

3.1.3. Plan énergétique global porté par les collectivités locales

Les communautés de communes se dotent d'un plan énergétique ciblant différents projets concrets pour atteindre des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (projets d'économie d'énergie) et de développement des énergies renouvelables en cohérence avec ceux portés par l'Europe et la France. L'expérience de la communauté de communes du Mené est reproduite (objectif de ~70% d'autonomie énergétique, projet remontant aux années 80 initié par des élus et des agriculteurs). Dans cet exemple, il s'agissait de mettre en œuvre cinq projets d'énergie renouvelable (chauffage urbain par du bois de taillis, des petites chaudières simples) dont des projets proches des citoyens (chauffe-eau solaire sur la maison de retraite).

Si les communautés de communes deviennent opérateur des projets elles porteront les risques liés aux projets et trouver des financements.

Le développement des projets est adapté au territoire (un territoire venté et boisé serait plus propice au développement de l'éolien et de la biomasse, alors qu'un territoire ensoleillé et très urbanisé pourrait mettre l'accent sur le photovoltaïque).

Les collectivités territoriales gérant leur territoire et les projets énergétiques peuvent mieux mettre en valeur ces projets en termes touristiques.

3.1.4. Une implication des citoyens passant par une information claire sur des projets énergétiques cohérents et positifs au niveau territorial

EDF a fait réaliser une enquête sur le projet de St Nazaire dans laquelle 62% des personnes interrogées étaient intéressées par plus d'information en particulier sur les questions environnementale et le coût économique. L'emploi non délocalisable généré par les projets éoliens est peu perçu.

Des campagnes d'information initiées par les collectivités et non par les entreprises (question de perception des usagés) par phasage sont réalisées (passage dans les lycées pour présenter le projet, distribution de kit pédagogiques dans les écoles de la région pour mieux visualiser le projet, réunions publiques). Les usagés mieux informés perçoivent que le développement territorial est en cohérence avec les valeurs du territoire et le patrimoine culturel et naturel.

L'appropriation des enjeux énergétiques par les citoyens se fait de deux manières : les citoyens voient les centrales de production d'électricité (sont informés) et les citoyens se voient offrir des possibilités de financements participatifs locaux (qu'il reste à développer).

3.1.5. La taxe bénéficie aux citoyens

Création d'un conseil de citoyens pour impliquer les citoyens dans l'utilisation du produit des taxes professionnelles qui revient aux communes. Une partie du produit de cette taxe est utilisé dans la lutte contre la précarité énergétique au niveau local (travaux d'isolation par exemple). Les citoyens se sentent bénéficiaires de la taxe et ressentent mieux les retombées positives (au delà des seules retombées fiscales) des projets éoliens.

3.1.6. Une conscience de l'énergie comme un bien commun

L'intérêt collectif ne suffit pas à l'acceptabilité sociale des projets éoliens qui sont d'abord et durablement perçus comme des nuisances (pour les riverains, les pêcheurs). On met en place une politique de sensibilisation à la valeur de l'énergie et à son statut de bien commun ciblant les consommateurs (prix de l'énergie différent selon les horaires, tarifs progressifs, plus on consomme, plus on paye, accompagné des programmes pour la rénovation des logements pour les ménages les plus vulnérables, compteurs intelligents, programmes d'information dans les écoles). L'exemple de Quimper est reproduit: le responsable d'énergie de la municipalité a changé le fournisseur d'électricité de la collectivité et est passé à Enercoop. Ce changement a été accompagné d'actions auprès du personnel dans le but de faire des économies d'énergie. Valeur d'exemple à l'échelle d'une communauté urbaine qui se confronte au vrai coût de l'ENR et met en place une politique d'économie de consommation d'énergie. L'énergie devient un bien commun, on entre dans une communauté de partage.

3.2. Développement de l'éolien en France

3.2.1. L'État remet à plat et simplifie les procédures administratives

Les procédures administratives des projets éoliens sont simplifiées et les délais de traitement moins longs. Le porteur de projet remet un document unique à une administration régionale au lieu de multiples demandes administratives. Dans le même temps les régions et les préfets ont une obligation de résultats concernant la directive européenne sur les ENR (23 % d'ici 2020). Sans atteinte à l'environnement !

La stabilité réglementaire est assurée pour diminuer les risques liés aux projets éoliens lesquels sont actuellement élevés. Les primes de risque et les taux d'intérêt sont moins élevés.

L'État revoit et clarifie l'ensemble des lois liés aux projets ENR dont la superposition et l'ambiguïté pesaient également sur le coût.

3.2.2. Partage des études environnementales entre les différents acteurs impliqués dans le projet

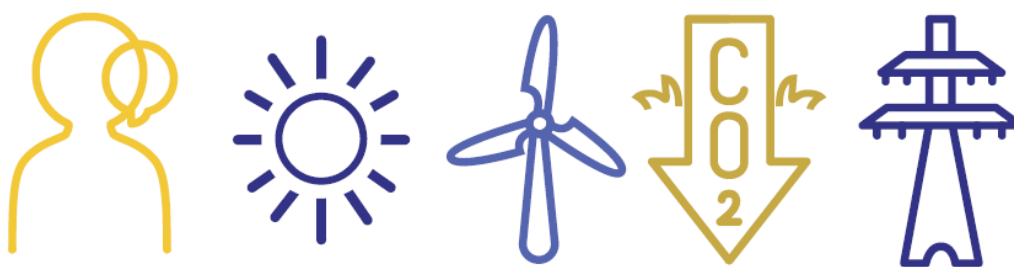
En France, l'intégralité des études environnementales sont à la charge du maître d'ouvrage et les choix techniques doivent être définis très amont, limitant les marges de manœuvre pour optimiser techniquement et financièrement les projets, ce qui n'est pas le cas dans de nombreux pays, tel qu'en Angleterre.

On mutualise donc les études préliminaires entre le maître d'ouvrage et les autres acteurs concernés et le maître d'ouvrage peut proposer différentes technologies selon les scénarios et s'adapter après autorisation en cas de changement de situation.

3.2.3. ENR, compétitivité, réseaux et stockage

Les ENR sont toujours réputées subventionnées et coûteuses malgré une baisse des coûts par rapport aux énergies fossiles car les comparaisons de prix sont biaisées (inclure les externalités, l'empreinte carbone). Pour sortir du système de subvention non pérenne, mise en place d'un fond de compensation, ce qui revient à ne garantir un tarif d'achat qu'au moment où le cours de l'électricité est inférieur au tarif d'achat défini. Cela incitera les producteurs d'ENR à se positionner sur un marché concurrentiel. Ensuite s'ils sont déficitaires l'État est garant et compense à la fin du mois.

Les difficultés liées au stockage et à l'intégration au réseau électrique sont réelles et poseront des difficultés même dans 50 ans. Le problème lié au réseau n'est pas bien perçu/compris par le grand public. Imaginer lier à la production intermittente une consommation intermittente, cf voitures électriques.



4. Vision par défaut de la transition énergétique dans l'Union européenne

4.1. Résumé

Dans cette vision que l'on peut appeler par défaut de la transition énergétique dans l'Union européenne, il n'y a pas de grandes réformes des institutions et mandats européens. On reconnaît les contraintes et les difficultés liées au cadre européen et aux divergences entre Etats. La transition énergétique poursuit cependant son cours et on avance dans le cadre actuel en utilisant les outils à la disposition de l'UE.

4.2. La transition énergétique est un phénomène structurel qui se produira

La transition énergétique est un phénomène économique et historique qui se produit à chaque fois qu'une nouvelle source d'énergie devient plus rentable et efficace que celle utilisée jusque là (bois-charbon-pétrole-énergies renouvelables). En ce sens il s'agit d'un phénomène mécanique qui se produit et se produira à nouveau quelque soient les politiques environnementales ou énergétiques des pays européens. Ces dernières auront cependant une influence sur la possibilité de l'accélérer, de la "contrôler", d'en tirer avantage ou de la subir.

4.3. Avancer dans le cadre actuel: "L'Europe des petits pas"

Si l'on tente de réformer ou de changer les textes et les mandats de l'UE on perd 20 ans. Dans ce contexte il vaut mieux avancer dans le cadre actuel, c'est à dire utiliser les outils à la portée de l'UE: l'environnement et la croissance. L'UE s'attèle donc à la croissance verte, coordonne les différents institutions, objectifs et outils.

4.4. Des Etats dépendants énergétiquement

Il y a une incapacité des États d'agir sur le secteur économique et les conceptions de ce rôle sont différentes d'un Etat à l'autre en raison de contextes historiques, culturels... (cf UK et France). Les Etats sont dépendants des ressources étrangères (cf gaz russe et accords bilatéraux). Le nucléaire reste une question sensible de défense et de souveraineté. Tous les pays, pas seulement la France et la Grande Bretagne, bénéficient de la défense nucléaire. Tant que nous n'avons pas réglé défense/souveraineté/nucléaire l'Union Européenne peut difficilement faire plus que fixer des objectifs et déléguer les moyens.

La production d'énergie à partir de ressources renouvelables continue à augmenter et l'UE fixe des objectifs à atteindre.

4.5. Les citoyens européens face à la transition énergétique

Les citoyens se méfient des énergies renouvelables et des grandes entreprises. De plus ils ne demandent pas la transition énergétique mais ils veulent une diminution de la pollution et éviter le changement climatique (tant qu'on n'entame pas leur mode de vie).

4.6. Des entreprises énergétiques encore puissantes et bloquantes

Les perdants potentiels d'une transition énergétique coordonnée au niveau européen, les plus puissants et visibles et à même de bloquer les tentatives de déclencher une transition sont les grandes entreprises énergétiques historiques qui développent des stratégies très développées pour ne pas perdre leur position. En théorie, les marchés sont libéralisés, et les monopoles ont été abolis (même en France), mais en réalité, même au Royaume-Uni, les marchés sont dominés par les "six grands".

4.7. Des Etats européens déunis face à la compétition internationale

Les subventions nationales chinoises ont fait chuter le prix et les entreprises européennes de panneaux photovoltaïques.

Les règles de la concurrence en Europe prohibent le protectionnisme environnemental.

4.8. Prix et régulation

Les coûts des énergies renouvelables baissent tellement que si la tendance continue, les hydrocarbures seront bientôt plus chers que le renouvelable.

Système de taxe carbone bloquée car les ménages péri-ruraux "perdaient trop".

L'ETS est un échec qu'il faut reconnaître et abandonner pour aller vers la régulation qui est un aspect des politiques européennes qui fonctionne bien (cf les ampoules).

4.9. Une recherche prometteuse mais se heurtant au terrain

Problème pour concrétiser au niveau industriel. Ex ULCOS volonté d'innovation pour la transition énergétique et de sauver des emplois qui n'a pas résisté à la logique économique basique. Cynisme (ou logique) du monde des affaires qui accepte les subventions et refuse le risque.

La recherche européenne a également pêché par sa volonté d'être prudente face aux climatosceptiques qui ont pu alors communiquer davantage et être plus

visibles.

4.10. Les médias et la vision négative de la transition énergétique

Image négative de la Transition énergétique. Interaction avec les journalistes : ils ne fouillent pas les sujets, ils interviewent ceux qu'ils connaissent. Il n'y a pas d'analyse. Nouveaux médias rendent les efforts de pédagogie à l'ancienne peu efficace.

Il nous manque une vision un rêve commun. Les gens se mobilisent pour leur vie moyenne de vie leurs enfants et le pays. La TE n'est qu'un outil pour connecter avec une vision du futur. Il faudrait davantage communiquer sur les petites actions concrètes dans les journaux et faire un recueil qui explique comment les projets ont émergé et pourquoi ce fut une réussite. Payer moins d'impôts est quelque chose qui revient toujours au niveau national donc il est encore plus difficile de faire accepter la notion d'entre-aide et de répartition au niveau européen.

L'espace européen est très élitiste parce que le multilinguisme est un prérequis pour intervenir dans le débat. Avancer à deux partenaires rend le problème de langue moins problématique à qu'à 27.

De nombreux projets régionaux sont en fait financés par l'UE mais il y a peu de communication sur ce sujet.



5. Transition énergétique et construction européenne

5.1. La transition énergétique est une opportunité pour une Union européenne plus performante et démocratique

Dans cette vision la transition énergétique (TE) est une opportunité pour une réforme institutionnelle de grande ampleur, pour une réflexion sur les valeurs de la société européenne. La ou les transitions énergétiques se coordonnent au niveau supranational et se réalisent au niveau local. Les moyens alloués à l'Union Européenne sont plus cohérents avec ses objectifs et mandats. Les régions et les collectivités territoriales ont plus de responsabilités et de moyens d'action dans la gestion de l'énergie et la lutte contre le changement climatique. L'UE est en charge des politiques économique, commerciale et industrielle et bénéficie d'une véritable force de frappe fiscale ce qui permet une plus grande efficacité au niveau européen. L'industrie européenne produit (grâce à une recherche plus unie et dotée de moyens adéquats) et exporte des technologies vertes en respectant les normes environnementales et sociales et préserve l'équité et la cohérence de ces politiques environnementale et sociale au moyen de taxes sur les produits importés. Les problèmes liés aux emplois dans les secteurs fossiles sont également gérés au niveau communautaire. La TE s'accompagne d'une transition sociétale qui commence par l'éducation, l'implication des citoyens européens dans les prises de décision et un dialogue social permanent.

Les pages qui suivent illustrent les trois propositions fondamentales de cette vision. Un tableau résumant les opportunités/risques/forces/faiblesses de cette vision se trouve en dernière page.

5.2. La transition énergétique est une opportunité de réforme institutionnelle et de mise en place d'un processus démocratique dans l'Union Européenne.

L'idée est d'arriver à une plus grande cohérence entre objectifs et moyens donnés à l'UE. Il y a une mise à plat institutionnelle pour rediscuter des compétences et des moyens de l'UE et examiner ou faire le bilan des projets concrets mis en œuvre par l'UE. Les mandats ou sujets les plus importants à rediscuter au niveau européen sont budget, fiscalité, défense, énergie, politique d'exploitation des ressources minières/fossiles. Il y a une redistribution des responsabilités entre les niveaux national, européen et local avec une capacité à agir sur le terrain plus grande pour le niveau local. Si l'UE est en charge de coordonner la TE, elle devrait pouvoir avoir les ressources pour le faire. Ainsi pour gérer les reconversions de secteurs et « les gagnants et les perdants » à court et moyen

termes de la TE, l'UE devrait avoir un pouvoir fiscal.

Pour ce faire on négocie, on débat, on discute au sein de l'UE et avec tous les acteurs d'un nouveau contrat social européen, un pacte fiscal car la TE est synonyme de transferts, de gagnants et de perdants. Puisque la TE touche aux valeurs européennes et implique une réforme institutionnelle de grande ampleur, à terme, un débat social européen sera nécessaire malgré les difficultés linguistiques et culturelles ainsi que la mise en place d'une nouvelle constituante en tirant les leçons du passé (meilleure communication, transparence, implication des peuples européens en amont).

L'UE a un rôle de coordination dans la mise en œuvre et en action de la TE pour une meilleure force de frappe et moins de redondance à l'échelle européenne. Création de cadres stratégiques par zone ou région et d'outils pour des arbitrages plus efficaces, une meilleure coordination, pour éviter des effets de localisation et apporter plus de cohérence.

On crée une institution supranationale en charge de l'énergie, de la TE et de la gestion des externalités liées à la politique énergétique car toutes les énergies ont des externalités. Mais il faut rester vigilant sur les mandats de cette institution et réfléchir au processus démocratique pour en nommer les responsables car il existe un sentiment de déconnexion des institutions européennes jugées technocratiques par les peuples européens. Comment/Peut-on imaginer dans le même temps donner plus de pouvoir au Parlement ?

Pour rapprocher l'Europe, la TE et les citoyens: développer les partenariats entre les villes sur les questions/projets énergétiques. On crée des organes de prise de décision commune, des politiques publiques communes ou juste des échanges. Exemple de politique publique : diminuer les voitures roulant au diesel dans deux villes française et allemande. On peut imaginer des assemblées communes de citoyens et d'élus. Ce type d'initiative existe (<http://www.energy-cities.eu>) mais il reste à développer et à approfondir. En général il s'agit d'initiatives où ne sont impliqués que des élus qui se rencontrent à Bruxelles. Il s'agit ici de donner l'opportunité à des citoyens de villes de pays européens différents de pouvoir s'impliquer directement dans le processus de prise de décision, de légiférer ensemble et d'établir une gouvernance commune et participative. En particulier sur ce type de sujet qui pose la question de la justice environnementale car beaucoup de citoyens n'ont pas d'autre choix que de prendre leur voiture.

La triple problématique « souveraineté/défense/nucléaire » est discutée au sein de l'Union Européenne et est résolue grâce à la question de l'indépendance énergétique et à la mise en place d'une politique de défense commune qui résout plus particulièrement l'opposition sur le nucléaire.

5.3. L'Union Européenne gouverne les politiques industrielle, commerciale et énergétique

5.3.1. Une transition énergétique qui s'applique à l'Europe et aux produits et services importés

Mise en place d'un arsenal de protection, sans isolation du marché mais au moyen d'une taxe environnementale sur les importations ou de subventions et en intégrant une analyse du cycle de vie, dans un souci d'équité et de cohérence par rapport aux politiques et règles environnementales et sociales européennes (en particulier sur le marché du travail). Avec le produit des taxes on baisse la TVA sur certains produits et sur la fiscalité du travail.

5.3.2. Le marché énergétique et le soutien aux ENR

Les pouvoirs publics s'emploient à donner des moyens et à revoir les règles du marché pour que les petits acteurs aient une chance face aux grands groupes énergétiques historiques bénéficiant davantage d'acquis et des distorsions de marché. En s'attaquant aux facteurs qui empêchent le changement plutôt que de s'attaquer de front aux grands groupes énergétiques, on verra émerger un nouveau modèle économique.

Les États continuent à soutenir les énergies renouvelables en tant que bien public. Il y a une politique d'évaluation intégrant une analyse en termes de cycle de vie et prise en compte des externalités entraînant des suppressions ou des modifications des subventions en place (qui ne sont là que pour aider au développement des ENR et donc pas permanentes) pour une meilleure transparence et cohérence.

5.3.3. Incitations et Financement de la transition énergétique

Les financements issus du public sont en général disponible le véritable enjeu est d'attirer des fonds privés dans les projets verts.

La transition énergétique est avant tout une question de redirection d'une partie des flux financiers, de l'investissement. Certains secteurs vont donc en souffrir et il y aura des coûts sociaux qu'il faut reconnaître même si on admet également que les bénéfices sont supérieurs à ces coûts. Des mesures d'accompagnement à l'échelle européenne (pour plus d'efficacité et de coordination) sont donc nécessaires. Cependant l'Union Européenne a un poids macroéconomique nettement inférieur à celui des Etat membres. Si l'on retire la majeure partie du budget qui va à la PAC il reste peu pour intervenir.

La proposition est de flécher une partie des politiques non conventionnelles menées actuellement par la BCE vers les investissements de la transition énergétique.

Il s'agit donc de lier les politiques de relance à la transition énergétique. Par exemple au lieu d'avoir un quantitative easing inconditionné (la BCE va racheter des titres de manière indifférenciée), la BCE peut flécher les rachats de titres vers

des projets verts.

Question de l'intégration des externalités dans le prix. Mise en place d'un signal prix suffisamment stable pour que les entreprises changent leurs décisions d'investissement sur le long terme.

Utilisation d'un système de taxe carbone mais sans échange de quotas et avec un prix du carbone fixe pour éviter les erreurs du passé : le marché ETS est un échec qu'il faut abandonner.

5.4. L'Union européenne, les États et les acteurs de la société civile travaillent à la création d'une nouvelle société européenne

5.4.1. La recherche européenne

Recherche européenne aide à améliorer l'efficacité et la sobriété énergétiques, à créer des ENR répondant aux conditions sociales et environnementales européennes et stimule la troisième révolution industrielle (cf Jeremy Rifkin) /une nouvelle forme de dynamisme économique aux indicateurs de performance économique modifiés. Augmentation du budget alloué à la recherche européenne en particulier pour les projets en lien avec la TE.

5.4.2. Un collège de scientifiques sur l'innovation avec un pouvoir d'auto saisine guide les décisions des politiques qui ne sont pas des experts.

L'idée est de donner une place particulière aux scientifiques dans la prise de décision politique.

Collège de scientifique au niveau européen en charge de l'innovation dans un sens large. Il s'agit d'un élément important car l'enjeu réel est celui de mettre en collaboration les experts scientifiques et les experts citoyens chacun ayant ses propres formes d'expertise.

Le Collège d'experts est lié à la réforme de la classe politique. Favoriser la circulation des talents entre le monde politique et du privé au sens large ? Nos politiques sont en général des fonctionnaires ou professions libérales car pour des gens du privé il est difficile de faire de la politique et de revenir. Cela pourrait apporter plus de diversité de profils et des gens motivés mais il faut des garde-fous pour éviter les risques de conflits d'intérêts.

5.4.3. Le dialogue social

Le dialogue entre acteurs au niveau européen est permanent.

5.4.4. Éducation et enseignement

Faire en sorte que les générations qui arrivent ne soient pas que des consommateurs mais des « consom-acteurs ».

Travailler à l'école sur les comportements de consommateurs dans la machine économique et sur les valeurs prodiguées par la croissance économique

(consommation=bonheur). Tant que l'on veut continuer à consommer plus pour moins cher il sera difficile d'avoir une vision de long terme et d'intégrer les externalités.

Revoir les indicateurs de performances économiques (cf rapport du groupe de réflexion « Pour une économie positive » présidé par Jacques Attali).

Utiliser les moyens du marketing pour changer la vision générale sur la sobriété et rendre le message plus attractif : « Mieux consommer au lieu de moins consommer » ; « Mieux vivre au lieu de consommer plus ».

Il faut imaginer une nouvelle façon pour l'Europe de communiquer ou plutôt d'échanger avec les citoyens.

Le texte précédent présentant essentiellement les opportunités de mettre la TE au centre de la construction européenne, il est utile de compléter cette réflexion par une mise en perspective des forces de l'UE sur le sujet (la TE), de ses faiblesses, une liste des risques envisageables d'une politique volontariste [telle que décrite dans le texte] et un résumé des opportunités détaillées dans le texte.



Tableau 1. Analyse SWOT de la vision

Forces	Faiblesses
<p>UE politiquement en avance sur la TE</p> <p>UE technologiquement bien placée, et leaders dans de nombreux domaines</p> <p>Couplage Université/Industrie Recherche/Société ancien et efficace (différences selon les pays)</p> <p>Prise de conscience citoyenne de la nécessité de la TE</p> <p>Nombreuses associations impliquées</p> <p>Implications des réseaux sociaux (et associatifs)</p>	<p>UE a très peu de ressources fossiles</p> <p>UE a très peu de ressources minérales</p> <p>Qui plus est, la puissance européenne s'est construite en exploitant (à tous les sens du terme ?) les ressources des pays et continents tiers</p> <p>UE n'est pas cohérente géopolitiquement</p> <p>UE est dépendante militairement</p> <p>Les visions de la TE ne sont pas cohérentes d'un pays à l'autre</p> <p>Les MIX énergétiques sont très divers</p>
Opportunités	Risques
<p>Cf texte !</p> <p>La TE fixe le calendrier du renforcement de l'union et de sa montée en puissance : défense, budget, fiscalité,... deviennent des responsabilités et leviers communautaires.</p> <p>La TE permet de redistribuer les responsabilités suivant les niveaux efficaces (union, national, local)</p> <p>La mise en place de la TE est l'occasion de renforcer la démocratie en Europe, car sa mise en œuvre implique forcément le citoyen, à l'échelle locale.</p> <p>La gouvernance de la TE va assainir la collaboration entre scientifiques et politiques : mis en place d'un collège d'experts spécifiques</p>	<p>Mise en lumière de divergences politiques fondamentales entre les pays</p> <p>Confrontation stérile de logiques (et cultures) inconciliables : cas du nucléaire accepté ou rejeté, particulièrement nucléaire de défense</p> <p>Séparation encore plus grande pourrait en résulter entre les citoyens et les dirigeants européens</p> <p>Difficulté à accepter la gouvernance administrative européenne sur l'énergie (contestation d'un DoE à l'européenne)</p> <p>Dissolution des vieilles structures (ou résistance) sans capacité d'en organiser des nouvelles : ex. de la centralisation étatique française, qui pourrait être difficile à faire évoluer</p>

À propos de R&Dialogue

R&Dialogue est un projet réunissant 15 institutions dans 10 pays d'Europe qui travaillent dans le domaine de l'énergie et de la concertation (scientifiques, ONG, consultants et conseillers en politique énergétique).

L'équipe française

- :CIRED : Le Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement regroupe une équipe pluridisciplinaire de chercheurs qui travaillent sur les tensions entre environnement, gestion à long terme des ressources naturelles et développement économique.
- BRGM : Le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) est le service géologique national français. Il a pour objectifs de comprendre les phénomènes géologiques et les risques associés, développer des méthodologies et des techniques nouvelles, produire et diffuser des données de qualité, mais aussi de développer et mettre à disposition les outils nécessaires à la gestion du sol, du sous-sol et des ressources, à la prévention des risques naturels et des pollutions, aux politiques de réponse au changement climatique.

Nous produisons une vision européenne commune de la société bas carbone. Elle s'appuiera sur des Document de Vision Commune élaborés à l'échelle nationale, écrits dans le dialogue avec les parties prenantes. Au delà de l'écriture du Document de Vision Commune, il s'agit d'améliorer le dialogue national, particulièrement entre la communauté scientifique et la société civile, afin d'identifier les initiatives à prendre pour l'avènement d'une société bas carbone.

En France, le projet contribue au Débat National sur la Transition Énergétique avec un angle scientifique, européen et durable car cette recherche-action se prolonge au delà de 2013 et poursuit l'action de projets antérieurs comme ENCI-LowCarb.

Le projet a été lancé le 1er juin 2012 pour une durée trois ans et demi.

Cite as : Miriame Cherbib, Minh Ha-Duong, Marie Gastine, Vong Chan Quang
Laurent Dumergues, Benoît de Guillebon eds. (2015) RnDialogue France vision
paper . Published at <http://www.rndialogue.eu>.

Illustrations : R&Dialogue

Table des matières

English summary.....	3
1. Transition énergétique et gouvernance territoriale.....	5
2. Pétrole et dépendance.....	9
3. Éolien : acceptabilité sociale et barrières au développement.....	15
4. Vision par défaut de la transition énergétique dans l'Union européenne.....	19
5. Transition énergétique et construction européenne.....	23
À propos de R&Dialogue.....	29

